

## RÉFLEXIONS AUTOUR DES DICTIONNAIRES BILINGUES ET MULTILINGUES

### Avant-propos

**Anne-Marie GRESSER**  
*Université de Caen – ERLIS*

Il y a quelque chose d'exotique pour un littéraire à réfléchir sur les dictionnaires.

Ces ouvrages font certes partie de son environnement quotidien, s'empilent dans une de ses bibliothèques et, pour les plus familiers d'entre eux, sont posés en bonne place, prêts à être saisis pour consultation. L'immédiate disponibilité est l'une des qualités premières que l'on attend d'un dictionnaire, de même que la lisibilité, l'accessibilité à nos besoins, la soumission à nos lubies – plus ou moins éclairées. Dans cette pratique du dictionnaire il faut bien reconnaître qu'il entre pour une part le sentiment diffus que ce type d'ouvrage est à *notre service*, et qu'il doit, comme un domestique obligeant, être toujours présent et répondre de son mieux à nos souhaits les plus divers. Jamais ou presque le dictionnaire n'est considéré dans son ensemble, comme une « œuvre », une création indépendante : on ne s'adresse à lui que par fractions, sans constance et généralement sans plan d'ensemble. Certains prétendent certes « lire le dictionnaire de A à Z » et en faire leur livre de chevet, mais on ne peut s'empêcher de penser que les pages du A sont sans doute plus usées que celles du Z, et que bien probablement le zèle faiblit au cours des pages. Cette prétention de lire un dictionnaire *in extenso* est d'ailleurs sans doute une déformation propre au littéraire, qui n'a le sentiment de dominer l'œuvre que s'il l'a lue une ou plusieurs fois dans son entier, afin de saisir l'esprit – sinon la logique – qui procède à son ordonnance.

Le dictionnaire est souvent maltraité, plus sans doute que la plupart des ouvrages vulgairement qualifiés d'« usuels », et l'on fait volontiers preuve à son endroit d'une certaine impatience s'il ne satisfait pas immédiatement nos besoins, nos interrogations. Certains restent une référence et nous accompagnent toute notre vie, d'autres se démodent, sont dépassés par les progrès de la connaissance ou l'évolution du vocabulaire, et se voient alors rétrogradés vers les étages les moins nobles de la bibliothèque. L'épaisseur de l'ouvrage, bien souvent signe emblématique de sa respectabilité, en fait un compagnon de bureau, mais non de voyage. Le dictionnaire n'est pas un nomade, et sa lecture s'accommode plutôt du silence des bibliothèques que d'une excursion dans un paysage romantique.

Le rapport que nous entretenons avec le dictionnaire pourrait être qualifié d'immoral si nous nous en tenions à la stricte morale kantienne : nous sommes coupables envers lui de le traiter comme *moyen* et non pas comme *fin*. Le dictionnaire est pour le littéraire le moyen d'accéder à un pan mal assuré de sa connaissance, de trouver le terme le plus approprié à l'expression de sa pensée, ou de vérifier un usage rare ou incertain. Contrairement aux ouvrages de fiction, qui constituent en général notre corpus, le dictionnaire a autorité scientifique, il *dit la loi*, sans se soucier a priori de l'esthétique du propos. Peut-être se venge-

t-il de l'état d'asservissement dans lequel nous le tenons en étalant ses certitudes, qui reflètent la rigueur de son auteur dans l'observance des lois lexicales et linguistiques, dont la complexité fait saisir au littéraire toute la mesure du caractère approximatif de son expression.

Ce séminaire, qui associe les approches littéraires et les approches linguistiques, confronte ceux pour qui le dictionnaire est une fin et ceux pour qui il est un moyen. Nous n'épuiserons sans doute pas ces deux logiques ; il me semble qu'elles pourraient peut-être se rejoindre dans le registre de la poésie : la poésie du dictionnaire, ouvert au hasard, disponible à l'exploration, et dans lequel bien souvent on trouve ce que l'on était pas venu chercher...